

à la Chambre, et par conséquent ils n'ont plus aucune influence dans le Cabinet. (*Très bien, très bien*). Et pendant ce temps le ministre de la Milice, avec tous ses partisans du Québec, fait la pluie et le beau temps au Cabinet. (*Approbations*). Un tel état de choses est une véritable insulte à notre régime de gouvernement. Il est essentiel à ce régime que le Cabinet fasse bloc; cependant, le ministre de la Justice a révélé qu'il y a scission au sein du Cabinet et a fait part à la Chambre de l'absence totale d'influence de ceux qui représentent l'Ontario de nom. (*Acclamations*).

L'hon. M. Johnson est d'avis, et il insiste sur ce point, que le Cabinet doit être uni sur cette question. Un gouvernement qui n'est pas tout à fait solidaire dans ses vues ne mérite pas l'appui d'un groupe d'hommes intelligents quel qu'il soit.

Le Dr Parker lit des extraits d'un discours de M. Adderly, prononcé lors du débat sur la mesure relative à la garantie accordée au chemin de fer Intercolonial, pour démontrer que le gouvernement de la Grande-Bretagne s'attendait que le gouvernement du Dominion obtienne du Parlement l'approbation du parcours recommandé aux autorités impériales. Et pourtant, le premier geste a été de soustraire complètement cette affaire à la maîtrise du Parlement. Le gouvernement a traité la Chambre et le pays de façon inconvenante en refusant de renseigner la Chambre sur sa ligne de conduite.

M. D. A. McDonald croit que le gouvernement a été sage d'envoyer un groupe des services du Génie sur place pour recueillir des renseignements sur le meilleur parcours. On n'aurait pu prendre de décision intelligente sans ces avis d'ingénieurs expérimentés. M. Sandford Fleming est bien, estime-t-il, l'homme qu'il fallait pour diriger ces levés.

M. Jones (Leeds) dit que les citoyens de ce pays sont de plus en plus d'avis que les travaux d'arpentage de l'Intercolonial sont beaucoup trop coûteux. Déjà on y a affecté \$200,000. Il suffirait à un bon ingénieur de traverser la région pour se faire une assez bonne idée du parcours à suivre, sans avoir à effectuer ces minutieux travaux d'arpentage. Il déplore qu'on ait à dépenser tout ce temps et cet argent. A son avis, le gouvernement aurait dû laisser la question du parcours à la décision de la Chambre.

Le crédit est adopté.

Crédit relatif aux canaux, \$223,000,

En réponse à M. D. A. McDonald,

L'hon. M. McDougall déclare que, selon les hauts fonctionnaires du ministère, il semble

qu'une somme de \$121,000 soit requise pour parachever le canal St-Pierre, outre la somme de \$102,000 votée par la Nouvelle-Écosse.

M. Young demande si cette somme s'ajoutera à la dette de la Nouvelle-Écosse?

L'hon. M. McDougall—Non.

M. Young veut savoir pourquoi cela est différé de la subvention au chemin de fer?

L'hon. M. McDougall répond qu'aux termes de l'Acte d'Union les canaux appartiennent au Dominion et que celui-ci a dû assumer le coût du parachèvement et des réparations. Il en a été de même du Chemin de fer de la Nouvelle-Écosse; quant au Chemin de fer de Windsor et Annapolis, c'est une autre affaire puisque le chemin de fer est subventionné par contrat conclu avec la compagnie et que les subventions ont été versées conformément aux obligations assumées par la province de la Nouvelle-Écosse.

En réponse à M. Thompson (Haldimand),

L'hon. M. McDougall s'attend que l'agrandissement du canal Welland soit terminé au cours de la session prochaine.

Le crédit est adopté.

Crédit relatif au Parlement et à l'immeuble administratif, \$100,000.

M. Bodwell doute qu'il soit opportun de consacrer encore plus d'argent à ces immeubles en ce moment. Il y a lieu de se demander si le gouvernement fédéral devrait demeurer à Ottawa. Bien des gens estiment que ce n'est pas le meilleur endroit. On semble croire qu'il serait préférable de l'établir en un lieu où une opinion publique éclairée pourrait influer sur le Parlement et le gouvernement; or il est probable qu'un de nos grands centres commerciaux répondrait mieux à cette condition. On a clairement donné à entendre qu'il y a dans nos principales villes commerciales des gens disposés à accepter ces immeubles en échange d'autres immeubles d'égale valeur situés dans ces villes et pouvant abriter le Parlement et le gouvernement. Les comptes rendus des débats parus dans le journal de cette ville ne semblent pas indiquer que le sentiment public y soit assez fort ou impartial pour obliger les organes de l'opinion publique à rendre la même justice aux députés. Hier soir, par exemple, la Chambre a eu le plaisir d'entendre le très éloquent et savant discours du député de Wellington-Centre, discours qui portait la marque de l'industrie et de la compétence du député; or les journaux de cette ville n'ont donné, de ce discours, qu'un